

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE ROUSSILLON

Envoyé en préfecture le 29/04/2026

Reçu en préfecture le 29/04/2026

Publié le

ID : 084-218401024-20260428-2026\_D\_41-BF

Berger  
Levrault

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	15

Séance du 28 AVRIL 2026

Date de la convocation  
14/04/2026

Date d'affichage  
14/04/2026

Objet de la délibération

Vote du budget primitif  
Exercice 2026  
Parkings soumis à TVA

L'an deux mil vingt-six et le vingt-huit avril à 18h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Gisèle BONNELLY, Maire.

**Présents :** Mme BONNELLY, M. ICARD, Mme BERNARD, M. BROVELLI, Mme BRAZARD, M. DIDNIK, M. JEGOU, Mme MIGLIORINI, Mme MOUNIER-SIRE, Mme TRACOL, M. BONHOMME, Mme MALIVEL

**Absents :** Mme CHEREL donne pouvoir à Mme BERNARD, M. CHABRIER donne pouvoir à M. ICARD, M. CHOMETTE donne pouvoir à Mme BONNELLY

Madame le Maire invite le Conseil Municipal à voter le budget primitif des Parkings soumis à TVA pour l'exercice 2026 qui se présente comme suit :

N° 41/26

Section fonctionnement	Dépenses	Recettes
<i>Crédit de fonctionnement</i>	381 771.20 €	222 296.67 €
<i>Résultat de fonctionnement reporté</i>		159 474.53 €
<i>Total de la section de fonctionnement</i>	381 771.20 €	381 771.20 €
Section investissement	Dépenses	Recettes
<i>Crédit d'investissement y compris 1068</i>	891 730.00 €	185 487.00 €
<i>Solde d'exécution de la sect. inv. reporté</i>		726 243.00 €
<i>Total de la section investissement</i>	891 730.00 €	891 730.00 €
<b>Total du budget</b>	<b>1 273 501.20 €</b>	<b>1 273 501.20 €</b>

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la présentation du budget primitif des Parkings soumis à TVA pour l'année 2026.

Le Conseil Municipal,  
Où l'exposé de Madame le Maire,  
Et après en avoir délibéré,

- **APPROUVE ET VOTE**, par 15 POUR le budget primitif des Parkings soumis à TVA sur l'exercice 2026 pour un montant de 1 273 501.20 € en dépenses et 1 273 501.20 € en recettes.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.  
Suivent les signatures.

Madame le Maire,

Gisèle BONNELLY



Secrétaire de séance

Marie BERNARD